



# Contreforts septentrionaux du Causse d'Aumelas (Identifiant national : 910030397)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34233157)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030397, Contreforts septentrionaux du Causse d'Aumelas. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030397.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 707959°-1847885°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 21/09/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 21/09/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Saint-Paul-et-Valmalle (INSEE : 34282)

### 1.2 Superficie

219,23 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Contreforts septentrionaux du Causse d'Aumelas » est située au coeur du département de l'Hérault, dans les garrigues à l'ouest de la ville de Montpellier. Elle englobe une partie du flanc nord du mont de Serre Longue, à l'extrémité septentrionale du Causse d'Aumelas, et débouchant sur la route N109 et le village de Saint-Paul-et-Valmalle. Le territoire concerné couvre une superficie de 220 hectares pour une altitude variant de 130 à 275 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Floristique
- Phanérogames

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZNIEFF est matérialisé :

- au nord et à l'est, par des limites anthropiques : routes, chemins, limites de parcelles et de zone habitées (Saint-Paul-et-Valmalle) ;
- à l'ouest et au sud, essentiellement par des limites naturelles (thalwegs et lignes de crêtes) et un chemin au nord-ouest.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

Les principales marques d'anthropisation visibles dans le périmètre sont les pistes et sentiers qui le parcourent. Le village de Saint-Paul-et-Valmalle se trouve au voisinage nord-est.

L'extension de l'urbanisation, les remblais en bord de piste sont autant de menaces pour certaines stations de Sternbergie situées à proximité.

Le Grand-duc d'Europe est un rapace sensible au dérangement. Il faudra donc veiller à ce que la fréquentation du site n'ait pas d'impact négatif.

La plupart des espèces végétales de pelouses sont situées dans les clairières des versants. La colonisation de ces dernières par les espèces ligneuses peut donc, à terme, menacer ces plantes. Des actions visant à maintenir une certaine ouverture des milieux (pâturage extensif ou débroussaillage manuel) seront peut-être nécessaires.

Les plantations sylvicoles auraient également des conséquences négatives pour le maintien de la flore patrimoniale.

Pour les espèces inféodées à l'atmosphère fraîches et les milieux aquatiques du ruisseau du Coulazou, la bonne qualité des eaux et le bon fonctionnement hydrologique du cours d'eau sont essentiels.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	93297	<i>Crucianella latifolia</i> L., 1753	<i>Crucianelle à feuilles larges</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				1991
	96902	<i>Erodium foetidum</i> (L.) L'Hér., 1802	<i>Érodium fétide, Bec-de-grue des pierriers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				2007
	134355	<i>Euphorbia chamaesyce</i> subsp. <i>chamaesyce</i> L., 1753	<i>Monnoyère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				1992
	99181	<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl., 1845	<i>Gagée de Granatelli</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				2005
	99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	<i>Gagée des prés, Gagée à pétales étroits</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				2008
	108044	<i>Mentha cervina</i> L., 1753	<i>Menthe des cerfs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				2007
	115237	<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	<i>Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				2007
	125120	<i>Sternbergia colchiciflora</i> Waldst. & Kit., 1805	<i>Stenbergie à fleurs de colchique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Max DEBUSSCHE, M. Mario KLESCZEWSKI, CBNMP				2007
	126468	<i>Thymelaea gussonei</i> Boreau, 1859	<i>Passerine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Frédéric ANDRIEU, M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2007

## 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	99181	<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl., 1845	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	125120	<i>Sternbergia colchiciflora</i> Waldst. & Kit., 1805	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Fabrice PERRIAT, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Frédéric ANDRIEU, M. Olivier ARGAGNON, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Max DEBUSSCHE, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Max DEBUSSCHE, M. Mario KLESCZEWSKI, CBNMP		
	M. James MOLINA, SFF, CBNMP		
	M. Mario KLESCZEWSKI, M. Max DEBUSSCHE, M. James MOLINA, CBNMP		
	M. Max DEBUSSCHE, CBNMP		
	M. Max DEBUSSCHE, M. James MOLINA, M. Mario KLESCZEWSKI, CBNMP		
	M. Max DEBUSSCHE, M. Mario KLESCZEWSKI, M. James MOLINA, CBNMP		